

Développement psychomoteur de l'enfant

Définition

Le développement psychomoteur concerne l'ensemble des progrès accomplis par l'enfant tant sur le plan moteur, c'est-à-dire les mouvements du corps et des membres, que sur le plan psychique, c'est-à-dire de l'intelligence et du langage. Ces deux phénomènes évoluent parallèlement et répondent à certains facteurs.

Notions

► Facteurs de développement

Le développement psychomoteur dépend de deux types de facteurs :

- intrinsèques : la maturation cérébrale ;
- extrinsèques : l'entourage humain et les échanges affectifs (qui stimulent le développement).

Notons certaines constantes du développement.

■ Stades et paliers du développement

Le développement de l'enfant se fait par stades (ou étapes) se succédant toujours dans le même ordre. Il ne suit pas une ligne ascendante continue mais il se fait par paliers successifs, de durée variable selon les enfants.

■ Axes du développement

Le développement de la motricité est lié au contrôle musculaire. Celui-ci se fait toujours dans le même ordre, selon deux axes : de la tête aux pieds (axe céphalocaudal), et du centre du corps à la périphérie (axe proximo-distal).

■ Périodes sensibles

Pour être fructueux, un apprentissage ne doit être ni trop précoce ni trop tardif, mais se rapprocher le plus possible de la « période sensible » qui est une période féconde du développement psychomoteur.

► Caractéristiques du développement

■ Évolution de la préhension manuelle (ou motricité fine)

Elle passe par plusieurs stades :

- vers 3 mois : préhension au contact d'un objet (involontaire);
- vers 5 mois : préhension volontaire d'un objet (palmaire et imprécise);
- vers 7 mois : préhension en « pince » et relâchement volontaire de l'objet;
- vers 15 mois environ : le relâchement fin et précis se manifeste.

■ Évolution de la vision

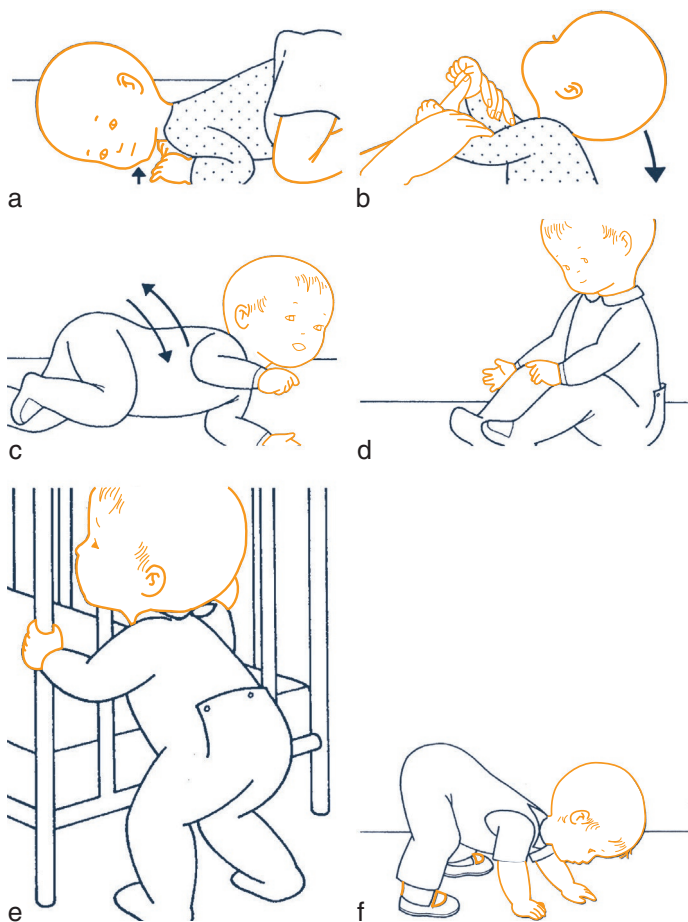
- Vers 1 mois, le nourrisson peut suivre des yeux un objet proche de lui jusqu'à un angle de 90°, et vers 2 mois jusqu'à un angle de 180°.
- Vers 3 à 4 mois, le nourrisson peut tourner la tête pour suivre des yeux un objet en mouvement. Il est captivé par ses petites mains (c'est l'âge du regard de la main : 1^{re} étape de découverte de son corps).

■ Évolution de la motricité

- Vers 1-2 mois : l'enfant ne maîtrise pas sa tête, son dos est mou, hypotonie axiale. (Figures 5.1a et 5.1b).
- Vers 4 mois : à plat ventre, l'enfant soulève sa tête de 45 à 90° du plan du lit, appuyé sur ses avant-bras ou ses coudes.
- Vers 6-7 mois : à plat ventre, l'enfant, en se relevant avec ses mains, tire la tête en arrière (il fait le phoque). Il peut aussi rouler sur lui-même (Figure 5.1c).
- Vers 8-9 mois : l'enfant tient assis seul et peut rouler du dos sur le ventre (et vice-versa) (Figure 5.1d).
- Vers 10 mois : l'enfant avance à quatre pattes.
- Vers 11 mois : l'enfant se met debout en se tenant à un support et fait la marche de l'ours (Figures 5.1e et 5.1f).
- Vers 12 mois : l'enfant fait ses premiers pas tenu par l'adulte. (Figures 5.2).

■ Évolution du langage

- Vers 1 mois : vagissement, sons gutturaux, rauques, etc.
- Vers 2-4 mois : vocalises, sons riches en voyelles (ex. : e, eu, a).
- Vers 5-8 mois : sons riches en consonnes (ex. : R...re, G...geee, etc.). C'est l'âge des lallations ou babillages (chaînes de syllabes).
- Vers 9-12 mois : monosyllabes (ex. : Ma, Pa, Da...) puis doubles syllabes (Ma...Pa...) et triples syllabes (Da...Da...Da...) - (Pa...Pa... Pa...). Il s'agit de sons non significatifs répétés à la suite.
- Vers 12 mois : c'est le premier mot significatif. L'enfant peut dire « papa » ou « mama(n) ».



FIGURES 5.1 abcdef Aspects du développement moteur de 1 mois à 1 an.

1-2 mois. a. En position couchée : la tête du bébé est tournée sur le côté, il peut la soulever légèrement de temps en temps. b. Tirée en position assise, la tête retombe vers l'arrière, le dos est mou. **7-8 mois.** c. L'enfant peut rouler du dos sur le ventre et vice-versa. d. À 8 mois, l'enfant tient assis seul ! **11-12 mois.** e. L'enfant se met debout en se tenant à un support. f. L'enfant peut faire la marche de l'ours, posé sur les mains et la plante des pieds (étape intermédiaire, de courte durée !).

- ▶ De 15 à 24 mois, l'enfant utilise le langage global significatif : c'est l'association de deux mots (« papa pati » ou « Lily bobo », ce qui signifie « Lily a mal! »).
- ▶ De 2 à 3 ans, c'est l'explosion du vocabulaire : l'enfant utilise le « verbe » et fait des phrases relativement explicites (ex. : « poupée Lily couchée »); à 3 ans, il maîtrise le langage (il est capable de dire : « la poupée de Lily est couchée »).
- ▶ La socialisation, les interactions, le bain langagier puis la lecture permettront à l'enfant (puis l'adolescent) de développer son langage et enrichir son vocabulaire.

Rôle de l'AP

L'AP veillera à :

- ▶ apporter affection et sécurité à l'enfant par la parole et les contacts corporels;
- ▶ parler souvent à l'enfant, lentement et en le regardant développer les compétences relationnelles de l'enfant, et montrer que l'enfant est une personne à part entière dotée d'une communication non verbale développée;
- ▶ respecter les jeux vocaux de l'enfant;
- ▶ jouer avec lui à « échanger des sons »;
- ▶ associer les mots aux gestes;
- ▶ offrir un environnement stimulant (proposer des jouets variés à l'enfant);
- ▶ laisser l'enfant disposer à son gré de « l'objet transitionnel »;
- ▶ sécuriser l'enfant (lui permettre de décharger ses émotions...);
- ▶ prévenir tous les risques d'accident.

L'AP doit :

- ▶ favoriser l'autonomie de l'enfant (offrir un espace protégé pour limiter les interdits);
- ▶ veiller à réduire l'agressivité. Pour cela, elle doit apprendre à l'enfant les règles de l'échange (ex. : « veux-tu prêter ce jouet à Paul? Il t'a prêté le sien »);
- ▶ mettre des mots sur les sentiments (ex. : « Tu n'es pas content parce que... »);
- ▶ ne pas créer de contraintes inutiles à l'enfant provoquant le « non »;
- ▶ le valoriser, le féliciter de ses activités;
- ▶ développer le langage de l'enfant. Pour cela, l'AP veillera à nommer les objets, verbaliser les actions et surtout éviter d'adopter un « langage bébé »;
- ▶ répondre à ses questions (à l'âge de 3 ans) avec précision et avec des mots adaptés à ses capacités de compréhension.

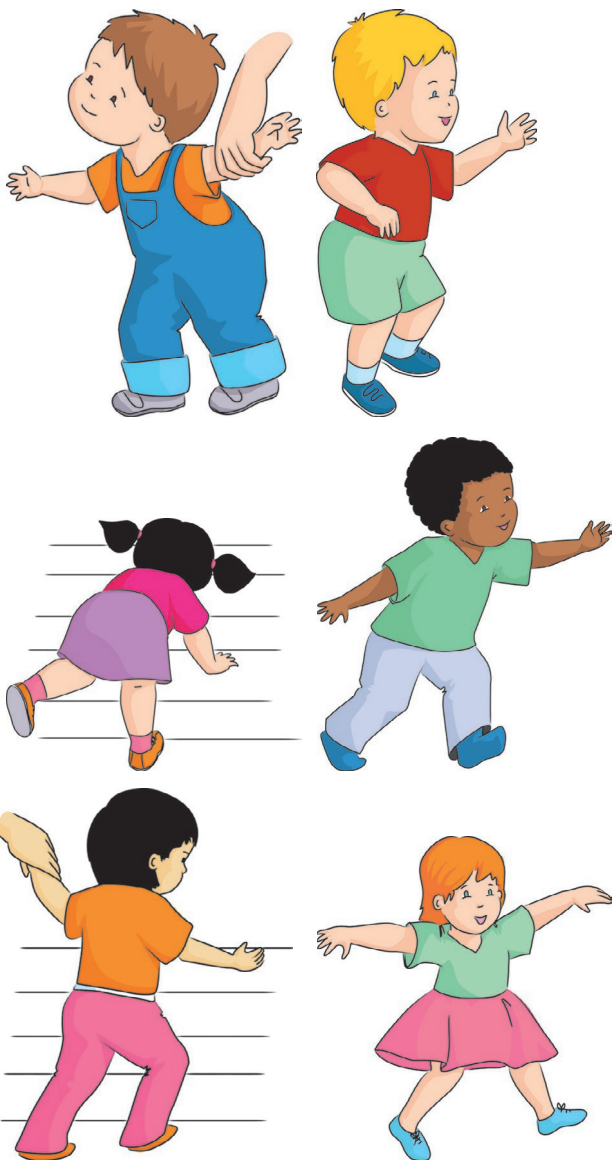


FIGURE 5.2 Aspects du développement moteur durant la 2^e année.

SITUATION

Alex « découvre le monde » à 3 mois

Vanessa (AP à la pouponnière Les Tamaris) surveille le dortoir des petits. Elle observe Alex (bébé âgé de 3 mois) qui vient de se réveiller. L'enfant sourit en regardant ses petites mains s'agiter devant lui. Il est saisi d'admiration devant une chose nouvelle qu'il ne connaissait pas ! Il babille, roucoule, se gargarise de plaisir (en prononçant des « a, e, eu, euu... »). Il passe ainsi un long moment à se distraire seul, puis il se met à pleurer. Alors Vanessa s'approche de lui, lui parle et lui présente le mobile musical suspendu à son berceau : « Regarde les petits canards jaunes et les oiseaux bleus ! », dit-elle en pointant l'objet du doigt. Le regard de l'enfant se tourne dans la direction du jouet. Il semble très intéressé. Il sourit à Vanessa et fait un mouvement de la main. Il aimerait bien attraper le jouet mais il ne le peut pas encore. L'enfant se contente de serrer très fort le doigt de Vanessa qui le prend dans ses bras.

Remarque : *On peut observer, dans cette situation, l'évolution de l'enfant sur le plan du langage, de la vision, de la préhension manuelle et également du développement socio-affectif.*

On notera également le comportement de l'AP. Pour favoriser l'éveil de l'enfant, elle choisit un jouet très adapté à son âge, le mobile musical : il stimule tous les sens et en particulier le visuel et l'auditif. En lui montrant le jouet, l'AP parle à l'enfant, répondant ainsi à ses besoins relationnels et affectifs qu'elle doit satisfaire en toute priorité.

L'observation de l'AP est une action très importante, à la base de son activité professionnelle, afin de répondre aux besoins personnalisés de l'enfant.